

SERVICE ACCUEIL HANDICAP

Le SAH **accueille, conseille et accompagne de manière personnalisée** chaque étudiant en situation de handicap.

- Visite du campus,
- Aides humaines techniques et pédagogiques,
- Adaptation des études et examens
- Accompagnement dans les démarches,
- Aide à l'orientation et l'insertion professionnelle.

CONTACT

Téléphone : 04 76 74 85 75

Mail : accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr

Site internet

> handicap.univ-grenoble-alpes.fr

DEMANDER UN AMÉNAGEMENT D'ÉTUDES : PAEH

PAEH - Plan d'Accompagnement de l'Étudiant en situation de Handicap pour le cursus et / ou examen

1. Faire sa demande d'aménagement en ligne sur le site du SAH
2. Obtenir son avis médical auprès du médecin du centre de santé universitaire
3. Obtenir son plan d'accompagnement - PAEH - auprès du SAH
4. Transmettre son PAEH à sa composante et obtenir la notification de décision d'aménagement accueil handicap pour élaborer votre PAEH.

Vos besoins pourront ensuite être pris en compte dans votre formation en fonction des possibilités.

> handicap.univ-grenoble-alpes.fr

ACCESSIBILITÉ

Le SAH oeuvre pour l'accessibilité des bâtiments d'enseignement, de restauration, aux logements

ainsi qu'aux ressources et outils pédagogiques.

Des dispositifs peuvent être mis en place pour faciliter le parcours universitaire de l'étudiant :

- Accès à des ouvrages numériques,
- Amplificateurs audios,
- Mobilier réglable.

LOGEMENTS ADAPTÉS

Le **CROUS Grenoble Alpes** propose des chambres et des studios accessibles et adaptés.

Pour s'informer sur ses droits et bénéficier de ces logements :

> crous-grenoble.fr

Au sein de la **résidence des Taillées le Foyer Logement Prélude de la FSEF** propose 20 logements adaptés qui, grâce à leur domotisation et à la présence d'aide humaine 24 h sur 24, peuvent accueillir des étudiants handicapés dépendants.

> foyer.prelude.free.fr

BOURSES ET PRESTATIONS SOCIALES

Le SAH accueille une assistante sociale du CROUS dédiée au suivi des étudiants en situation de handicap. Elle **accompagne les étudiants dans leurs démarches de demande de bourses ou de prestations sociales.**

Des **aides spécifiques** sont possibles pour les étudiants en situation de handicap, le SAH peut vous conseiller :

> handicap.univ-grenoble-alpes.fr

TRANSPORT

Le Conseil Départemental peuvent prendre en charge, sous conditions, les frais de transport des étudiants en situation de handicap. La demande se fait en ligne et est accessible sur le site du SAH.

L'ensemble des réseaux TAG et Citéa sont accessibles

aux étudiants en situation de handicap.

> handicap.univ-grenoble-alpes.fr

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le SAH **accompagne également les étudiants pour leur insertion professionnelle tout au long du cursus**, en complément des services de la DOIP et des référents au sein de votre composante :

- **Conseils pour la recherche de stages et d'emplois,**
- **Préparation aux entretiens,**
- **Suivi personnalisé des périodes de stages en entreprises,**
- **Aide à la rédaction de lettres de motivation et CV,**
- **Mise en relation avec des professionnels,**
- **Informations sur le statut de travailleur handicapé.**

ACTIVITÉS ET LOISIRS

SPORT : Le **SUAPS** propose des activités adaptées à votre handicap en formation **notée ou non notée**. Les associations étudiantes notamment, organisent également des activités handisport tout au long de l'année.

CULTURE ET VIE ETUDIANTE :

De nombreuses manifestations culturelles et initiatives étudiantes ont lieu au cours de l'année universitaire : concerts, spectacles, conférences, animations...

Tous les équipements culturels, BU, Espace Vie Etudiante (EVE), espaces scéniques du Crous (Aparté, Aquarium) sont munis d'accès PMR.

Pour consulter **toutes les activités proposées sur les campus et être au courant des événements**, rendez-vous sur **iCampus**, le guichet unique de la vie étudiante.

> campus.univ-grenoble-alpes.fr

Ou sur l'application mobile :

> **Campus UGA**